

Informations de base

2010/2292(REG)

REG - Règlement du Parlement

Règlement PE, article 9 et annexes: mise en place d'un registre de transparence commun entre le Parlement et la Commission

Subject

8.40.01 Parlement européen

8.40.01.08 Travaux du Parlement, procédure, sessions, règlement

8.40.03 Commission européenne

8.40.10 Relations interinstitutionnelles, subsidiarité, proportionnalité, comitologie

Procédure terminée